

Le Trait d'Union



Novembre 2002 • n°33



DANS CE NUMERO

La double page centrale consacrée aux Dames Ecosaises • Dossier de l'eau : signature de la Charte Départementale Le projet éducatif • Les décisions du SIVOM • La carte postale du mois • L'agenda • Et toutes vos rubriques habituelles.

Mensuel d'Informations d'Asnières sur Oise-Baillon
www.ville-asnieres-sur-oise.fr

LA CARTE POSTALE DU MOIS



ROYAUMONT 1914 - 1918 : LES DAMES ECOSSAISES.

En Octobre 1914, un groupe de femmes volontaires (médecins, chirurgiens, infirmières) arrivait d'Ecosse dans le magnifique bâtiment de Royaumont, sans chauffage ni éclairage, et non adapté à ce qu'elles allaient en faire : un hôpital militaire très efficace (voir notre dossier pages 4 et 5). Ici de 1915 à 1919, plus de dix mille soldats furent soignés, opérés, parfois à la lumière des bougies, échappant à la gangrène ou au tétanos, fléaux majeurs de l'époque. 9800 soldats furent sauvés. Beaucoup d'entre eux repartirent au front. Le but de ces femmes courageuses : participer et SAUVER.

SAUVER Hamed du régiment des zouaves qui découvre avec stupéfaction et horreur la pluie, le froid, la boue des tranchées qui en s'écroulant dégagent des cadavres insoupçonnés. SAUVER Henry, issu d'une famille israélite, français depuis 100 ans qui s'engage à 17 ans :

- Mes aïeux, en acceptant l'hospitalité de la France, ont contracté envers elle une dette ", dit-il.

- Je veux, si je meurs, que ma famille puisse se réclamer de moi, et que jamais on ne puisse lui reprocher ses origines". Il fut tué en 1918.

SAUVER Marcel qui jamais ne put guérir sa blessure morale : obligé d'avoir été du "peloton d'exécution".

SAUVER Gaston, du Lot et Garonne, qui s'inquiète du devenir de sa famille. Comment pourra-t-il faucher les foins, rentrer la moisson avec... un seul bras ? Il ne sait pas encore que son petit François, né après son départ, mourra en déportation 25 ans plus tard.

POILUS DE 14/18, en regardant le monument dédié aux Dames Ecossaises, j'ai pensé que l'ange symbolisait le dévouement de ces femmes admirables. En lisant vos lettres, j'en imagine un autre qui vous conduit vers un inexorable destin.

Pourquoi inexorable? N'y peut-on rien changer ? GB

Téléchargez et collectionnez toutes les cartes postales du mois sur le site Internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique [Galerias de photos](#).

ENVIRONNEMENT

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Comme chaque année, l'ONF va organiser sur la Forêt Domaniale de Carnelle, des battues au sanglier ou au chevreuil pour permettre de contrôler le cheptel d'animaux sauvages avec comme objectif le maintien d'un équilibre cynégétique.

Conscient de la gêne qui peut en résulter pour les promeneurs qui fréquentent la forêt, il est bien entendu qu'elle n'est pas interdite au public les jours de chasse. Il est cependant demandé aux promeneurs de ne pas pénétrer en sous-bois ces jours-là, ni d'emprunter les allées du territoire de chasse. La promenade reste toujours possible sur la plus grande partie des allées.

Une carte précise l'emplacement de la réserve de chasse où 3 journées de chasse de régulation au sanglier seront organisés (arrêté préfectoral du 6 septembre 2002 - Consultez cette carte qui précise les territoires et les jours de chassesur le site Internet de la Mairie - Rubrique Trait d'Union).

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2002

Le Conseil Municipal a modifié la composition de ses délégués au sein de diverses structures intercommunales, d'associations, du CCAS et de la Caisse des Ecoles pour des raisons de manque de disponibilité de certains membres du Conseil.

Le Conseil Municipal confirme le séjour en classe de neige pour une classe de Baillon. Ce séjour se tiendra du 20 au 31 janvier 2003 aux Contamines Montjoie (Haute Savoie) par l'intermédiaire de l'organisme « Côté Découvertes ». Il concernera 24 enfants pour un coût prévisionnel de 18.288 €. Le paiement par les familles sera échelonné en 6 mensualités à compter du 1er décembre 2002.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, a attribué à titre exceptionnel plusieurs subventions notamment au profit du Syndicat d'Initiative (90 €), des « Amis de la Bibliothèque » (610 €) et à l'Association des Fêtes et Loisirs (3.580 €) pour l'organisation du Marché Médiéval du 8 décembre 2002.

Le Conseil Municipal accepte de signer une convention de maîtrise d'ouvrage avec l'Etat pour permettre la réalisation des travaux de restauration de notre cloche classée au titre des monuments historiques.

AGENDA

www.ville-asnieres-sur-oise.fr rubrique AGENDA

16/11/2002 : 21 heures, théâtre à la Maison du Village « J'étais Calamity Jane, diable blanc, reine des plaines », 6 (adultes) et 3 (-12 ans).

1/12/2002 : Concert des Chœurs du Pays de France à l'Abbaye de Royaumont (entrée : 15 €, réservations exclusivement en Mairie d'Asnières sur Oise).

4/12/2002 : Noël des enfants d'Asnières offert par la commune au Cirque Pinder « Jean Richard » à Paris.

5/12/2002 : Goûter des Cheveux Blancs.

8/12/2002 : Marché Médiéval (v. dernière page).

10/12/2002 : Cirque sur glace par le Comité des Cheveux Blancs

15/12/2002 : Repas des personnes âgées par le CCAS.

21/12/2002 : Sainte Lucie dès 18 heures par le Syndicat d'Initiative. Pour célébrer ce 1er jour de l'hiver, défilé aux Lampions dans le haut d'Asnières, puis chocolat chaud et brioches pour les enfants.

22/12/2002 : Noël au Syndicat d'Initiative dès 10 heures. Accueil des artisans proposant des petits cadeaux en vue des fêtes de Noël. Toutes l'équipe du Syndicat d'Initiative vous offrira marrons et vin chauds.

10/01/2003 : Vœux du Maire à la Maison du Village.



Médaillés Anciens Combattants :

MM. Beaussart Michel, Rouzot Jean, Larrue André.

Médaillés du travail - Argent :

Mme Bellanger Muriel, Mme Colson Marie-Line, M. Colson Olivier, Mme Lozach Monique.

Médaillés du travail - Or :

Mme Coutechy Chantal, Mme Lairys Marie-France, Mme Renault Annie, Mme Schlink Annick.

Fondation du Bénévolat - Palmes de Bronze : M. Dubois Michel.

Le Conseil sollicite l'aide du Département et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour un projet de travaux de prolongement d'une antenne d'eaux usées au numéro 8, grande rue.

Le Conseil Municipal décide la mise en vente de l'ancien presbytère et de l'immeuble communal situé 20, rue Pierre Brossolette, « La Ruche ».

Le Conseil Municipal fixe à 15 € le droit d'entrée pour assister au Concert des Chœurs du Pays de France qui se déroulera le dimanche 1er décembre 2002 à l'Abbaye de Royaumont.

Par ailleurs, le Conseil donne délégation au Maire pour fixer, après avis de la Commission de la Culture, les tarifs et droits d'entrée pour les spectacles et manifestations ultérieures, ce qui évitera au Conseil Municipal d'avoir à délibérer avant chaque manifestation.

Pour l'année 2002-2003, le Conseil fixe la participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles publiques à

• 366

pour les élèves fréquentant l'école primaire

• 533

pour les élèves fréquentant l'école maternelle. JL

www.ville-asnieres-sur-oise.fr rubrique CONSEILS

POURQUOI UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATIONS MULTIPLES (SIVOM) ENTRE NOS DEUX COMMUNES ?

L'importance du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples Viarmes / Asnières sur Oise dans la gestion de notre commune se mesure-t-elle à sa juste valeur ? Ces questions méritent probablement d'être posées. Nous allons essayer d'y répondre. Le SIVOM Viarmes / Asnières sur Oise a été créé en 1963 à l'initiative des Maires d'Asnières sur Oise et de Viarmes, dont objet, à l'origine a été de répondre au défi majeur de cette époque : l'assainissement de nos communes ! Cela n'y paraît pas, (c'est sous terre que cela se passe), mais à l'origine, quelle tâche à accomplir et quels investissements à y consacrer ! Quoi de plus normal que de s'associer pour réaliser ces projets (la configuration physique de nos communes réciproques n'a certainement pas été étrangère à cette union). Au fil du temps, une seconde vocation du syndicat a été de mettre en commun ses forces vives pour répondre aux besoins des associations locales en matière de Sports (Football, tennis) en créant par étapes des équipements sportifs de très bon niveau. Le parc de Touteville, propriété du SIVOM est également un investissement important qui a été complètement réaménagé il y a quelques années. **Aujourd'hui, le bilan du SIVOM est positif :**

- ♦ La création des réseaux d'assainissement est pratiquement terminée.
- ♦ Le SIVOM dispose en commun des équipements suivants (mis à la disposition des associations sportives réciproques) :
 - Pour le Football : un stade d'honneur, un stade d'entraînement, des tribunes / vestiaires sur le site de Maspoli, le stade "Delacoste" Grande rue à Asnières sur Oise.
 - Pour le Tennis : deux courts couverts, trois courts extérieurs, un court destiné au mini-tennis sur le site de Maspoli.
 - Et pour la protection de l'ensemble des équipements sportifs, la construction d'une maison de gardien.
 - La remise en état et l'entretien du parc de Touteville.
 - La création et l'entretien du bassin de la flèche.
 - La création et l'entretien du ravin de la tempête.

L'importance du SIVOM entre les communes est prépondérante, la participation de notre commune en 2001 a été de 131.565,48 € (863.012,98 Frs), elle sera de 142.090 € (932.049,30 frs) en 2002. Depuis les élections municipales de mars 2001, les délégués de notre commune auprès du SIVOM Viarmes/Asnières sont les suivants :

- **Titulaires** : Mrs Claude KRIEGUER, Philippe MARCOT et Hervé WINDELS.
- **Suppléants** : Mme Ginette BIANCHI et Mr Serge PERRIER.

Pour votre information, notre bulletin municipal reprendra dorénavant les principales décisions prises en comité syndical.

	Budget 2001	Réalisé 2001	Restes à réaliser 2001	Total
Fonctionnement				
Dépenses	2 506 413,00	1 658 167,18		1 658 167,18
Recettes	2 506 413,00	2 506 414,18		2 506 414,18
Excédent		848 247,00		848 247,00
Investissements				
Dépenses	6 234 425,78	5 398 830,95	785 240,06	6 184 071,01
Recettes	6 234 425,78	4 766 297,46	836 989,12	5 603 286,58
Excédent			51 749,06	
Déficit		- 632 533,49		- 580 784,43

Dans ce cadre, nous reprenons ci-dessous les principales décisions du SIVOM des quelques dernières séances du comité syndical.

1. Séance du 19 décembre 2001.

- Mise en place de la commission d'appel d'offres.
- Mise en place de l'aménagement de la réduction du temps de travail.
- Demande de subvention départementale pour enlèvement des graffitis.
- Avenant au marché de construction des vestiaires du Stade Delacoste pour un montant de 2.595,09 € TTC (17.022,67 Frs).

2. Séance du 5 mars 2002.

- Délégation au Président : dans le cadre des nouvelles dispositions des marchés publics, le Conseil Syndical donne une délégation modifiée au Président.
- Le Conseil Syndical vote l'avenant N° 2 au marché de construction des vestiaires du stade Delacoste pour un montant de 7.605,90 € TTC soit 49.891,43 frs (faux plafonds).
- Les indemnités de fonction des Présidents et Vice-Présidents sont rétablies, elles avaient été suspendues.
- Le contrat regroupant l'entretien du Parc de Touteville, du bassin de la Flèche et du ravin de la tempête étant arrivé à son terme, il convenait d'en définir un nouveau. Après consultation, une entreprise a été retenue. Le montant annuel du marché est de 33.248,80 € TTC soit 218.097,83 frs.
- Le Conseil Syndical a ensuite procédé au débat d'orientations budgétaires dont les principales décisions sont les suivantes :
 - ♦ Terminaison des aménagements du stade Delacoste.
 - ♦ Acquisition d'une machine anti-graffitis (largement- subventionnée par le Conseil Général).
 - ♦ Proposition d'augmentation des participations communales de 8 % en 2002.

3. Séance du 21 mars 2002.

- Approbation du budget assainissement 2002 pour un montant de dépenses totales (hors virement à la section investissements y compris les amortissements) de 409.173,22 € (2.684.000,40 frs).
- Approbation du budget primitif 2002 pour un montant total des dépenses de fonctionnement (hors virement à la section investissements) de 323.320,82 € (2.120.845,55 frs).
- Approbation du budget primitif 2002 pour un montant total des dépenses d'investissements (hors déficit d'investissements reporté) de 370.137 € (2.427.939,56 frs).

4. Séance du 11 juin 2002.

- Vote du compte administratif 2001 budget général (Voir tableau ci-dessous - les chiffres 2001 sont inscrits en frs).
- Vote du compte administratif 2001 budget assainissement.
- Vote du compte de gestion du percepteur.
- Changement de bureau du SIVOM : Election du Président et du Vice-Président.
- ♦ **Monsieur Claude KRIEGUER, Maire d'Asnières est élu Président.**
- ♦ **Monsieur Daniel DESSE, Maire de Viarmes est élu Vice-Président.**

5. Séance du 30 septembre 2002.

- Le comité syndical a voté l'avancement de grade d'un membre du personnel.
 - Création d'une commission de travaux représentée par Monsieur Jacques RENAULT pour Viarmes et par Monsieur Serge PERRIER pour Asnières sur Oise.
 - Définition de l'utilisation de la machine anti-graffitis.
 - Le comité syndical autorise le Président à solliciter le versement d'un acompte sur le reversement de la taxe d'assainissement 2002 auprès de la Lyonnaise des eaux.
- A bientôt pour le compte rendu de la prochaine séance du Comité Syndical. HW

Des murets tout neufs pour la mairie...



HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE

LUNDI : 8 H 30 - 12 H

MARDI : 17 H - 19 H 30

MERCREDI : 8 H 30 - 12 H

VENDREDI : 8 H 30 - 12 H

SAMEDI : 8 H 30 - 12 H

PERMANENCE BAILLON

MERCREDI : 14 H 30 - 17 H

LES DAMES ECOSSAISES

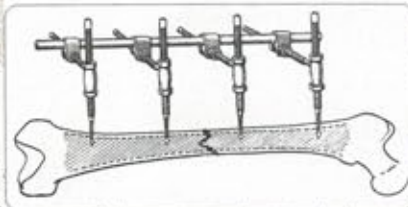


Une visite à l'hôpital de Royaumont (Extrait du Livre d'Or des Œuvres de Guerre).

[...] Au mois de décembre 1914, la famille Gouin, propriétaire de l'abbaye, l'ayant gracieusement mise à la disposition du service de santé, une délégation de la Société écossaise de la Croix-Rouge vint s'y installer. Rien n'était aménagé en vue d'un hôpital. Il n'y avait ni cuisine, ni chauffage, ni éclairage. [...] Les femmes sont tout ici, deux hommes seulement leur venant en aide pour les plus dures besognes. Elles sont chirurgiens, médecins, administrateurs, chauffeurs, nettoyant elles-mêmes leurs voitures, lingères, cuisinières, tout enfin.

Instruites, affinées, parlant presque toutes le français, elles appartiennent à l'élite de leur pays, à l'aristocratie de la naissance ou de l'esprit. [...]

Le chirurgien-chef de l'hôpital de Royaumont, Miss Ivens, est entourée d'une élite de femmes doctresses : Mrs. Butler qui dirige le laboratoire de bactériologie ; Mrs. Savill, qui règne sur la salle de radiographie ; Mrs. Nicholson, Berry, Proctor, Rutherford, chirurgiens ; Dr. Hancock, anesthésiste, secondées par 24 sœurs et 30 orderlies (1). A côté du service médical, le service administratif fonctionne sous la direction de Miss Loudon qui [...] gouverne tout un monde d'orderlies que blessés et convalescents appellent poliment : Miss Bureau, Miss Cuisine, Miss Lingerie, Miss Automobile, car des personnes aussi distinguées ne sauraient être nommées tout cru des secrétaires, des comptables, des lingères, des chauffeuses ou des cuisinières ! Les médecins ont un uniforme : c'est un costume tailleur très simple, d'un gris très doux à l'œil [...]. Sisters et orderlies sont vêtues de gris bleu, les unes avec la coiffe blanche traditionnelle, les autres coiffées d'une gentille petite charlotte de la même couleur que la robe (ou blanche pour les cuisinières), qui encadre gracieusement leur mine éveillée. Miss Ivens, le grand chef qui préside à tout, aide pour tout, guide notre visite à travers son royaume. L'entrée, dans la galerie du cloître, est un spectacle



enchanteur. Sur quatre côtés s'étend la galerie ouverte, entourant un jardin carré ; au centre, un jet d'eau lance au soleil ses diamants irisés. On dispose en cercle, autour du bassin, les lits des blessés. Miss Ivens n'est pas la dernière à prêter la main à ce travail, accompli par toutes avec l'aisance, la légèreté que donne l'habitude des sports et l'exercice des muscles.



L'herbe verte, les draps blancs, les couvertures rouges, le soleil, l'eau scintillante dans l'harmonie des vieilles architectures, c'est un cadre de joie et de paix où se raniment les visages dolents des blessés. [...] (En ce moment l'hôpital compte deux cents blessés, mais il y a place pour deux cent cinquante.) Chaque salle est sous la surveillance d'une infirmière major



ou suster responsable, aidée par des nurses et orderlies. [...] Nous visitons la salle d'opérations, admirablement disposée, où, voilées et les mains vêtues de gants de caoutchouc, les chirurgiennes examinent les blessures et font les opérations les plus délicates. [...] La galerie du cloître forme à sa partie supérieure une terrasse, où les blessés qui ne peuvent encore descendre au jardin viennent prendre à volonté, étendus sur des chaises longues ou à cheval sur la balustrade, des bains d'air et de soleil. Le plein air semble être un



leurs muscles par de menus travaux. Les infirmières disent à chacun un mot réconfortant, avec l'enjouement qui caractérise les Ecossoises. L'âme féminine, qui partout ici veille à leur guérison, les enveloppe d'une atmosphère maternelle : « On peut être bien soigné ailleurs, nous dit l'un d'eux, mais nulle part mieux qu'ici. Je regretterai ce Paradis, mais je repartirai au front sans retourner la tête ». [...] C'est la résidence d'été idéale, le séjour de la paix et même de la joie, en dépit des souffrances inévitables causées par la guerre. Là, règnent l'hygiène la mieux entendue, une discipline librement consentie, et une atmosphère de bien-être, d'activité saine et réparatrice, propre à entretenir chez tous ceux qui y vivent la robuste confiance en la vie.



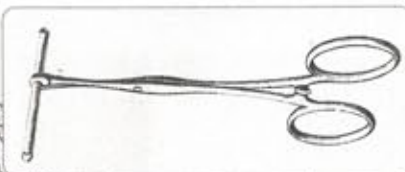
LUCIE BÉRILLON, Professeur au Lycée Molière et à l'Ecole Française d'Infirmières.

(1) Sister : infirmière diplômée.
Orderly : aide-infirmière.

Photographies :

Collection privée de Madame Daudy-Gouin, de l'abbaye de Royaumont.

Le document complet peut être téléchargé sur le site Internet de la Mairie (www.ville-asnieres-sur-oise.fr) à notre nouvelle rubrique [Dames Ecossoises.](#)



élément caractéristique des cures de Royaumont. Sous la galerie, les blessés dorment à l'air, et, dans les salles, les grandes fenêtres ouvertes combattent heureusement le préjugé du calfeutrage salubre. Une chapelle, inutilisable pour les blessés, a été transformée en réfectoire pour le personnel de l'hôpital. [...] Partout, dans le parc majestueux ou dans le cloître, des convalescents s'égaillent, jouant ou se reposant, faisant l'éducation de



RESULTATS DES ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Samedi 19 octobre 2002, les élections des parents d'élèves se sont déroulées dans nos écoles.

A l'issue du scrutin ont été élus :

Ecole Blanche de Castille : 58 votants, 51 exprimés = 51 FCPE

- LONQUEU ALAIN (FCPE)
- SIRVENT GUY (FCPE)
- JOLIS PHILIPPE (FCPE)
- DUREMPART CLAIRE (FCPE)
- DULAC VALERIE (FCPE)
- ROHRBASSER ELISABETH (FCPE)
- M. LAGNAUX (FCPE)
- DURAND FABIENNE (FCPE)

Ecole du Bois Bonnet : 59 votants, 58 exprimés = 42 APEBB, 16 Co-Education Active

- BOUDJEDRA KARIM (APEBB)
- GUSTIN DOROTHEE (APEBB)
- DUWER NATHALIE (APEBB)
- DUMARTIN CATHERINE (APEBB)
- GUIEAU JEAN-MARC (Co-Education Active) PM

BIENVENUE À NOTRE INTERVENANTE MUSIQUE

J'ai le plaisir de vous informer que Mademoiselle ALHINC Marie Noëlle a été nommée Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale. Cette jeune femme, en maîtrise de musicologie et diplômée du CNR de Cergy a pris ses fonctions après les vacances de la Toussaint. A cette occasion, afin d'équilibrer les heures d'enseignement musical entre les écoles d'Asnières et Baillon, notre professeur interviendra sur 6 classes à l'école Blanche de Castille (de la moyenne section au CM2) et sur 4 classes à l'école du Bois Bonnet (de la grande section /CP au CM2). Nous souhaitons la bienvenue à Mademoiselle ALHINC dans l'équipe pédagogique. PM

PROJET EDUCATIF

L'ouverture de notre accueil pré et post scolaire et notre demande d'habilitations délivrées par la Direction Départementale chargée de la Jeunesse et des Sports ont nécessité de rédiger le projet éducatif de la commune.

Pourquoi un projet éducatif ?

L'éducation de l'enfant s'effectue au sein de sa famille et de son entourage social. Partant du principe qu'il n'existe pas de neutralité éducative, le respect à l'égard des plus jeunes habitants de la commune nécessite que la collectivité définisse la finalité et les principes de mise en œuvre d'une action sociale et éducative qui s'adresse à eux. Ce document sert de base à l'élaboration des projets pédagogiques des équipes permanentes de la ville et des équipes vacataires du centre de loisir et de plein air, ainsi que de base de discussion pour les collaborations avec les associations partenaires des projets de loisirs et de vacances.

Champ d'action

La vie de l'enfant est rythmée par sa croissance, sa vie familiale et sa scolarité. La commission Jeunesse et Sports, et la commission des Affaires Scolaires tentent de répondre à ces données par différentes structures ; ses capacités à le satisfaire dépendent toutefois de l'implication des autres partenaires : Conseil Général, Conseil Régional, Etat et Caisse d'Allocations Familiales.

Actuellement, il comprend 5 secteurs :

• La petite enfance :

Dans le cadre de sa politique de l'enfance, la commune offre actuellement un réseau de 15 assistantes maternelles agréées.

• Les activités périscolaires :

S'adressent aux enfants de maternelle et de primaire : accueil pré et post scolaire.

• Les classes de découverte :

Menées sous la responsabilité pédagogique de l'Education Nationale.

• Les activités de vacances :

Centre de loisirs sans hébergement au mois de juillet et participation financière au fonctionnement du CLSH de Viarmes pour les enfants de la commune fréquentant cette structure pour les autres périodes.

• L'Espace Jeunes

S'adresse aux adolescents : local, sorties, échanges, rencontres, jeux de plein air. Participe à l'action contre le décrochage des jeunes de la commune

Finalités éducatives

Les finalités du projet sont multiples. Elles sont centrées sur 4 idées principales

- ▶ Le bien être de l'enfant
- ▶ La construction de sa personnalité
- ▶ Aider l'enfant à prendre sa place dans la société
- ▶ Contribuer à sa démarche d'appropriation de la connaissance

Démarche d'action

La démarche de travail de ce secteur retient plusieurs principes d'action :

• impulser une dynamique de village :

Cette orientation trouve sa continuité dans l'action vers l'enfance et se concrétise par l'impulsion d'une dynamique de travail des structures entre elles, en liaison avec la vie de la commune

• pratique du partenariat :

Nous développons des collaborations permanentes ou ponctuelles avec des associations, des professionnels répondant de savoir-faire spécifiques

Cette pratique ne réduit pas notre implication et renforce notre volonté de maîtriser ensemble les objectifs, les projets, les contenus, les pratiques.

Lorsqu'elle est chef de projet lors d'un partenariat (classe de neige...) la municipalité est garante et responsable des actions menées auprès des jeunes.

• mettre en œuvre des projets développant une politique de partenariat :

faire que chacun participe et prenne sa place dans la vie institutionnelle, et tout particulièrement les enfants. Pour faciliter l'aboutissement de ces objectifs, la commune s'est engagée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales par la signature d'un Contrat Temps libres et d'un Contrat Enfance. La politique locale d'aide aux loisirs et aux vacances doit ainsi être élaborée autour de 3 fonctions : **L'accueil de l'enfant**

- Le souci de sécurité des parents
- La demande réelle des familles
- La nécessité de concilier vie familiale et vie professionnelle

L'épanouissement de l'enfant

Le projet doit promouvoir les activités diversifiées autour d'un projet éducatif différent de celui de l'école (même s'il peut en être complémentaire), en relation avec la famille, ne se substituant ni à l'une, ni à l'autre.

L'insertion, la prévention de l'exclusion, l'éveil à la citoyenneté :

Cette fonction participe à la prévention et à la réduction de certaines inégalités sociales et culturelles. Elle est cependant à prendre en compte dans les limites du champ de compétence

- De l'aide sociale à l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse
- Des missions de l'Education Nationale

Projet pédagogique

La mise œuvre du projet pédagogique permet d'atteindre nos objectifs décrit ci-dessus en développant les capacités suivantes :

- ▶ capacité à s'exprimer
- ▶ capacité à vivre en groupe
- ▶ capacité à prendre en compte son environnement
- ▶ capacité à créer, à innover
- ▶ capacité à s'organiser
- ▶ capacité à assumer ses responsabilités
- ▶ capacité à établir des relations sociales.

Comme vous pouvez le constater, ce projet éducatif n'a qu'une vocation: se réaliser dans les projets des équipes et marquer ainsi notre volonté de relier sans cesse nos pratiques de terrain aux orientations définies. PM



LA CHARTE DE L'EAU : UN ENJEU CAPITAL POUR L'AVENIR

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général ». Tel est l'article 1er de la loi n°92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau, qui fait maintenant partie intégrante du code de l'environnement. Le 4 juillet 2002, la Commune d'Asnières-sur-Oise a reçu les plus hautes personnalités du département à l'occasion de la signature de la Charte départementale pour l'instauration des périmètres de protection des captages sur les points d'eaux souterraines destinées à l'alimentation en eau potable du département du Val d'Oise.



SIGNATURE DE LA CHARTE DEPARTEMENTALE

Constat :

Aujourd'hui, la couverture quantitative des besoins en eau potable du Val d'Oise est assurée de façon satisfaisante par des nappes renouvelables et fragiles et par des ressources superficielles très importantes.

(La commune d'Asnières-sur-Oise se situe au-dessus d'une de ces nappes et a sur son territoire 4 stations de pompage (1400 m3/h) et 3 à construire exploitées par le Syndicat Intercommunal SIECCAO).

On constate depuis plusieurs années une dégradation de la qualité des eaux brutes en raison de l'apparition de pollutions issues des activités humaines, industrielles et agricoles. La protection des points d'eau ou captages s'avère donc nécessaire afin de se prémunir contre les risques de pollution accidentelle et de mettre en œuvre des solutions préventives indispensables au maintien et à la reconquête de la qualité des eaux. L'objectif de cette charte résulte d'un bilan insatisfaisant car sur 94 captages d'eau utilisés pour l'alimentation humaine dans le département, seuls 21 disposent d'une protection réglementaire. Le dispositif partenarial visé par cette charte devrait permettre dans un délai de 4 ans à protéger l'ensemble des captages.

Principaux objectifs recherchés : La qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable des populations doit être assurée par 2 types de mesures complémentaires :

- ▶ Des mesures préventives, destinées à éviter la contamination des ressources par des éléments polluants ;
- ▶ Des mesures correctives (traitement de l'eau) destinées à ramener la qualité des eaux brutes aux normes exigées par la santé publique. **C'est dans cette perspective que le SIECCAO va investir dans la construction d'une usine de traitement des O.H.V. (solvants) et pesticides. Le coût de cette usine s'élève à 4 300 000 euros financés à 80% par des subventions, le solde, à charge du SIECCAO, sera financé par un emprunt. L'incidence sur le prix du m3 d'eau comprenant le coût de l'emprunt, le coût de fonctionnement de l'usine, sera de environ 0,10 euros.**

Objectifs des protections recherchés :

- ▶ Assurer l'alimentation en eau potable des populations à long terme à partir d'une ressource souterraine renouvelable et de bonne qualité sanitaire
- ▶ Eviter le recours à des solutions curatives coûteuses et à un appauvrissement des ressources
- ▶ Préserver la qualité des aquifères utilisables pour la production d'eau potable

La Charte a pour objet de proposer un cadre départemental pour la mise en œuvre des périmètres de protection qui devra permettre :

- ▶ D'accélérer l'application des mesures de protection des captages d'eau de consommation
- ▶ De rendre plus accessible et plus efficace l'ensemble des procédures, tant réglementaires que financières
- ▶ De coordonner l'ensemble des partenaires intervenants

Les acteurs de la Charte sont Les Maires ou Présidents des Syndicats Intercommunaux, l'Union des Maires du val d'Oise, les Services de l'Etat regroupés au sein de la mission Inter Services de l'eau (M.I.S.E.), le Conseil Général du Val d'Oise, la Chambre Interdépartementale de l'Agriculture d'Ile de France, l'Agence de l'Eau Seine Normandie. CK

ETAT CIVIL

Naissances

16/09/2002 : Eytan MAMAN
 23/09/2002 : Eolia Alicia SENECAL
 4/10/2002 : Matthieu Jean-Patrick Yvon DOUTRELEAU

Décès

06/09/2002 : Régine ROSSIGNOL
 07/09/2002 : Jean Adrien HERVIN
 19/09/2002 : Lionnel Robert VAAST
 15/10/2002 : Ginette DELFORGE née BIGOTTE
 16/10/2002 : Valleverde RUSSO

BIENVENUE AU PERE ERIC

L'installation officielle du père Eric Duhamel, nommé curé du groupement paroissial (Asnières – Baillon, Noisy, Saint-Martin, Viarmes), a eu lieu le dimanche 20 octobre à Viarmes.

Au cours de la cérémonie, les Maires ont été invités à lui remettre symboliquement la clé de chaque église.

A l'issue de la célébration, un vin d'honneur offert à la salle Saint-Louis a permis de faire plus ample connaissance. Nous souhaitons la bienvenue au père Eric dans notre paroisse. FL



LA POSTE

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Jean-Luc PENICHON nouveau chef d'établissement de La Poste d'Asnières depuis le 11 septembre 2002.



COLLECTE DES VERRES ET DES MONSTRES

Verres

Vendredi 15/11/2002
 Vendredi 6/12/2002
 Vendredi 20/12/2002



Monstres

Vendredi 6/12/2002

PERMANENCES DE L'OPAH

Novembre 2002
Asnières : mardis 12 et 26
Viarmes : vendredis 8 et 22
 Décembre 2002
Asnières : mardi 10
Viarmes : vendredis 6 et 20

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAL D'OISE

Le Lieutenant Colonel Christian AMIET se voyant confier la responsabilité du Service des Ressources Humaines Formation du Service Départemental d'Incendie & de Secours, est remplacé par le Lieutenant Colonel Denis MUSSON.

Asnières sur Oise

Dimanche 8 décembre 2002

Place de l'Eglise

Marché Médiéval

Organisé par l'Association des Fêtes et Loisirs
et la Mairie d'Asnières sur Oise

ENTRÉE
GRATUITE
RESTAURATION
SUR PLACE



Oyez, Oyez Braves Gens !...

Aujourd'hui c'est fête païenne avant que ne commencent les journées de recueillement annonçant et célébrant Noël.

Hier, les marchands venant de partout se sont installés au pied de l'église, les ménestrels et bateleurs sont arrivés dans la nuit. Louis IX (Saint Louis) réside actuellement en son château avec sa mère Blanche de Castille et Marguerite de Provence, son épouse.

Hier, accompagné de ses archers et gens d'armes, il a chassé le cerf en forêt de Carnelle. Demain, il se rendra au lieu dit « de Cuimont » surveiller l'avancement des travaux de l'Abbaye qui se construit dans sa partie relevée des marais de Baillon : Abbaye qui prendra le nom de Royaumont.

Pour l'heure, il entend le maire qui, selon les prescriptions de la chartre de franchise accordée aux habitants d'Asnières, vient jurer devant le bailli qu'il n'a négligé en aucune manière de poursuivre les forfaits commis sur le territoire concerné par cette franchise. Malgré leurs efforts, le maire et les jurés n'ont pu s'emparer des bandes de gueux insaisissables qui parcourent les chemins de la région en semant la terreur.

Les habitants sont libres mais miséreux. quelques secours seraient les bienvenus pour passer l'hiver : la grêle a couché les blés, le mildiou est dans la vigne, les moutons souffrent du piétin. . Tous ces malheurs n'empêcheront pas qu'aujourd'hui c'est la fête. Nos cœurs seront remplis de joies, nos yeux d'émerveillement et. . il y aura bien quelques piécettes tout au fond d'un bas de laine ! Au diable l'avarice. . GB

Animations continues et gratuites

Stands de produits du terroir et artisanat d'art

2 animations gratuites pour enfants (initiation chevalerie et fonte pièces de monnaie d'époque les méreaux)

4 campements médiévaux : ébénisterie, poterie, tissage, armement, 5 cascadeurs, échassier et ses gueux

Démonstrations de combats de chevaliers : masses d'armes, haches
Dressage de chevaux

Restauration permanente • Hypocras (vin chaud médiéval)

Châtaignes grillées • Bières artisanales du Vexin

Déroulement de la Journée

9h30 • Grand Messe en habits d'époque avec la participation de Blanche de Castille et de St Louis (figurants)

10h00 • Ouverture du marché

11h00 • Chants médiévaux suivis de dressage de chevaux

12h15 • Danses médiévales

14h30 • Danses médiévales

15h00 • - Défilé costumé de l'ensemble des intervenants (chevaliers, cavaliers et ses gueux) dans l'enceinte du village : Départ château de la Reine Blanche, rue du Cat Rouge, rue de l'Orme, rue de Gouvieux, Grande rue, rue d'Aval eau. Retour Place du village. Participation des habitants souhaitée : par un déguisement artisanal ou loué à Asnières la semaine précédant la fête.

16h00 • Fabrication de boudin par Jean-Paul

16h30 • Adoubement (sacrement de chevalier)

17h00 • Dressage de chevaux

19h00 • Clôture du marché médiéval

ASSOCIATIONS

Quelque 850 années nous séparent de **BLANCHE DE CASTILLE** et de son fils **SAINT LOUIS**, ayant résidé sur notre commune au château dit de « **LA REINE BLANCHE** ». L'association des fêtes et loisirs, en partenariat avec la municipalité, vous invite à plonger dans cette histoire qui est la nôtre en ce jour du 08 décembre 2002.

Après une année sabbatique, le marché gourmand refait son apparition sur la place du village. Le thème médiéval est abordé, égayant cette manifestation.

De tous les coins de France et de Navarre, artisans, commerçants, camelots, bonimenteurs, charlatans et bien d'autres..... viendront vous présenter leurs produits et spectacles.

SUR LA PLACE DU VILLAGE, SE SUCCÈDERONT LES ANIMATIONS GRATUITES :

- Jean Paul et son non moins célèbre boudin
- Démonstrations de dressage de chevaux, combats de chevaliers en armes, adoubement, déambulation costumée dans les rues (MARC DEVALLOIS).
- Potier, tisserand et ébéniste de l'an mil, Seigneurs et chevaliers de l'an mil (VIRGES ARMES).
- Echassier et ses gueux (Compagnie LHYNS DHE LHUNN).
- Démonstration de vannerie (COLIN Régis).
- Forgeron (MONZAT).
- Danses médiévales (Club de danse d'Asnières).

Pour les plus jeunes :

- Fondateur de méreaux (LE BIBELOTIER)
- Initiation à la chevalerie (LA NEUSTRIE)

Nous remercions les associations locales qui se joignent à la fête :

Le Comité de Jumelage avec la participation exceptionnelle des villageois de CUTIGLIANO (Italie), le Syndicat d'Initiative, les Cheveux Blancs, Coderando, l'Outil en Main et le Club de Danse.

La population d'Asnières sur Oise, n'est pas en reste, vous pouvez nous aider à votre manière en parant vos habitations de couleurs médiévales et même en vous costumant. Une centaine de costumes seront disponibles à la location la semaine précédant la manifestation dans la salle du conseil municipal à la mairie.

Merci à vous, habitants d'Asnières sur Oise, d'accueillir et de promouvoir cette manifestation ayant pour but de mettre en valeur notre beau village.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à l'association des fêtes et loisirs d'Asnières sur Oise au 06.11.59.54.05 ou 06.71.14.83.74

PARTICIPATIONS

Responsable édition : Eric Therry - **Articles :** Ginette Bianchi - Solange Gobet - Juliette Lefort - Claude Krieger - Hervé Windels - François Lapiere - Philippe Marcot - Association des Fêtes et Loisirs.

Ont également collaboré : Tous les membres de la commission information. **Photos :** Gérard Chapelle. **Correction :** Commission information.

Conception Graphique : Euromovie

Impression : 3D.

PROCHAINE PARUTION :
JANVIER 2003